



Les Chasseurs agissent pour la biodiversité !

Des bandes enherbées pour conforter la biodiversité dans les plaines cultivées

En partenariat avec



Le projet d'amélioration des plaines cultivées

Dans un premier temps, la Fédération des Chasseurs de la Haute-Marne, le GIC, les sociétés de chasse locales et les agriculteurs se sont associés pour replanter des haies. En 10 ans, plus de **25 km de haies ont permis d'enrichir le paysage.**

Un deuxième volet d'aménagements se met actuellement en place pour implanter des bandes enherbées sur les communes ayant conservé une capacité d'accueil pour les perdrix.

Par soucis d'efficacité, les efforts vont être concentrés sur les territoires de Choilley-Dardenay, de Cusey, du Montsaigeonnais, de Dommarien, de Piepape et d'Isômes.

Ces bandes **favoriseront la reproduction des oiseaux grâce à l'attrait de la luzerne**, plante recherchée pour l'installation des nids. Leur localisation prioritaire en bordure des jeunes haies favorisera la croissances des ligneux et servira de banquettes herbeuse nécessaire à leur efficacité.

Seul couvert encore disponible, elles permettront **d'améliorer après la moisson la réussite des couvées** de recoquetage après l'échec de la première ponte.



L'interdiction du broyage ou de toute récolte permettra de maintenir un couvert protecteur limitant la prédation naturelle.

Enfin le choix délibéré de légumineuses (luzerne, sainfoin et mélilot) dont les qualités mellifères sont reconnues et la répartition judicieuse des bandes dans l'espace permettront de favoriser la survie des insectes utiles à l'agriculture comme les abeilles.



Plus de 30 agriculteurs ont été sollicités permettant d'aboutir cette année à la signature de 9 contrats représentant 11 ha sur un objectif de 40 ha.

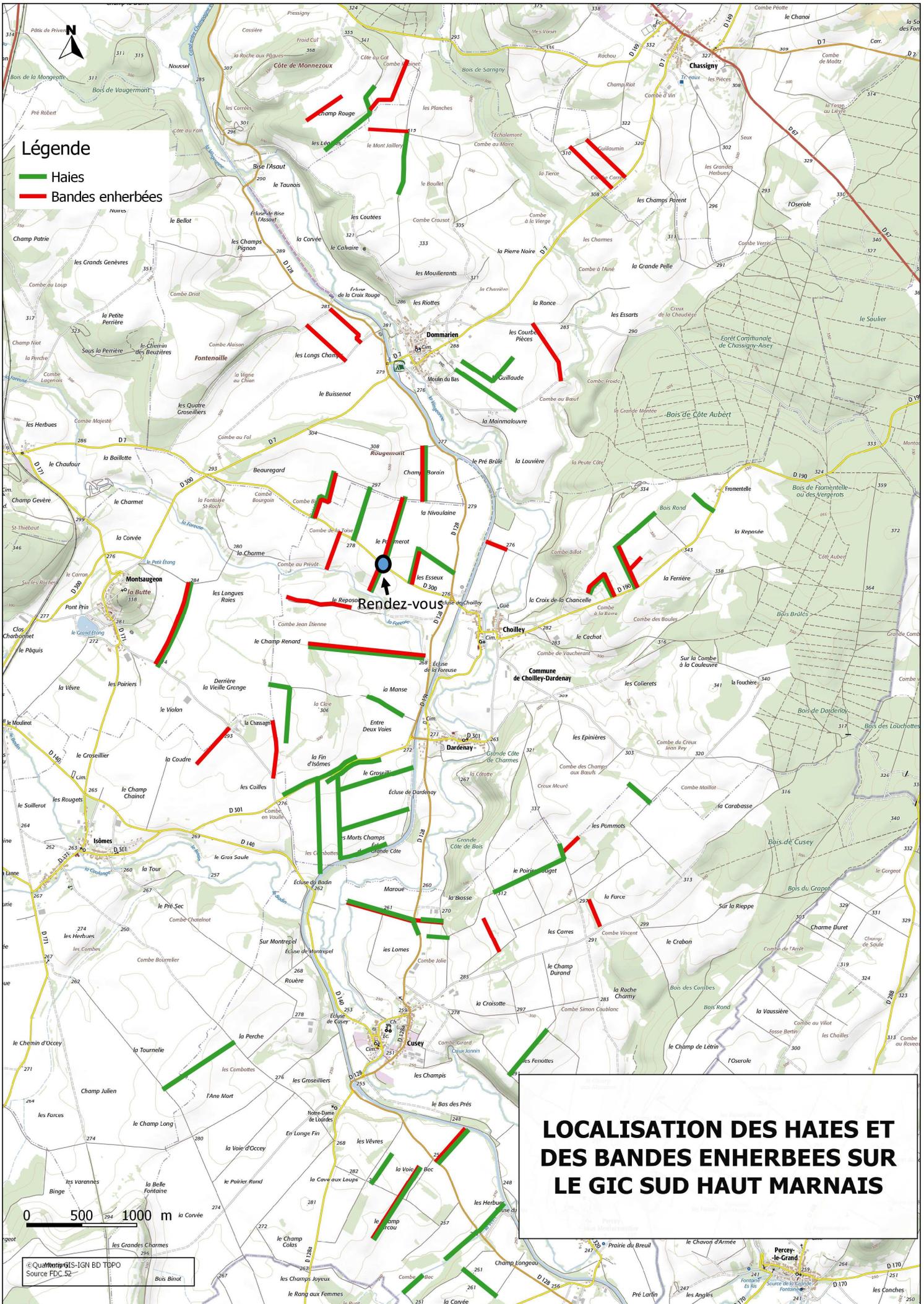
D'autres suivront en 2019 et permettront de densifier les aménagements pour permettre d'inverser les tendances.

Par ailleurs un programme de réimplantation de perdrix est en cours à partir de lâchers de compagnies réalisés en été. Il permettra d'augmenter les capacités de reconstitution de la population.

Un suivi des données démographiques est assuré par enquête auprès des agriculteurs.

Le nombre de couples et de compagnies naturelles est relevé et permettra de témoigner du succès ou

Des contrats sont proposés aux agriculteurs pour semer puis maintenir pendant 3 ans des bandes enherbées de 6 à 8 m de large. Le positionnement doit être pertinent par rapport aux enjeux. Des mélanges de couvert sont proposés incluant systématiquement pour partie ou en totalité des légumineuses.



Légende
Haies
Bandes enherbées

Rendez-vous

LOCALISATION DES HAIES ET DES BANDES ENHERBÉES SUR LE GIC SUD HAUT MARNAIS

Qualité IGN BD TOPO
Source FDC 52

Des collaborations et des partenariats

La Fédération des Chasseurs a dégagé une enveloppe financière pour améliorer les plaines et sauvegarder la biodiversité ordinaire.

Deux partenaires ont souhaité s'associer à cette démarche innovante qui répond aux préoccupations actuelles.

Le Conseil Départemental de la Haute-Marne



Le Crédit Agricole via la Fondation AGIR



La biodiversité ordinaire sauvegardée



La perdrix grise est une espèce inféodée à la plaine cultivée, espace qualifié de banal qui représente pourtant 50 % de la surface du département.

Elle est représentative d'un cortège d'espèces d'oiseaux pour lesquelles le Muséum d'Histoire Naturelle a dénoncé une diminution inquiétante des effectifs depuis 10 ans.

La perdrix grise n'échappe pas à cette tendance en Haute-Marne où sa répartition géographique s'est réduite progressivement.

Le Groupement d'Intérêt Cynégétique du Sud Haut-Marnais (GIC) abrite un noyau de population fragile que les chasseurs souhaitent développer.

Les objectifs :

- création de corridors écologiques,
- création de zones refuges,
- amélioration du paysage,
- participation à l'augmentation des auxiliaires des cultures (insectes)
- lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement.

De nombreuses espèces concernées :

- Insectes (dont les auxiliaires des cultures et les pollinisateurs) : début de toute une chaîne alimentaire



- Passereaux insectivores
- Oiseaux nichant au sol
- Micromammifères ...



Implanter des bandes enherbées : Des objectifs multiples

Offrir des zones refuges et de nidification

- La perdrix installe son nid dans les premiers mètres des couverts
- Les auxiliaires de cultures (insectes) doivent disposer de zone d'hivernage pour recoloniser l'intérieur des parcelles agricoles
- La prédation naturelle est réduite dans les bandes cultivées de plus de 7 m de large
- Les insectes butineurs doivent disposer de ressources mellifères variées et bien disséminées pour résister aux agressions.

Créer des corridors écologiques

- De nombreuses espèces animales ont besoin de disposer de couloir de végétation permanente pour se déplacer (prédateurs, insectes, batracien, reptiles, chiroptères)

Conforter l'efficacité écologique des haies

- En limitant les agressions mécaniques et les accidents de désherbage
- En optimisant les fonctionnalités des haies par la création d'un ourlet herbeux

Améliorer le paysage

- Par effet visuel de rupture
- Par la floraison printanière
- Par le maintien du couvert en hiver

Lutter contre l'érosion des sols et le ruissellement

- Effet attendu selon la localisation géographique (rupture de pente)

Planter des bandes enherbées :

Un cahier des charges précis

1. Une localisation pertinente

- Au milieu d'espace agricole céréalier
- En priorité en bordure de haie
- A l'exclusion des bords de cours d'eau, des lisières de forêt et des bords de routes

2. Un maintien en place pendant 3 ans

- Pour favoriser le développement progressif de la biodiversité
- Offre un couvert permanent, site de nidification préférentiel pour certains oiseaux (perdrix notamment)

3. Un couvert basé sur des mélanges ciblés

	Au choix		Avantages
	Luzerne + mélilot	→	Durée du couvert 3 ans
Ou	Luzerne + sainfoin	→	Bonne tenue à la sécheresse
Ou	Luzerne + dactyle	→	Auto ensemencement
		→	Pouvoir couvrant des mélanges
		→	Mélange mellifère
Ou	Sainfoin, dactyle	→	Couvert favorable aux insectes et aux oiseaux
		→	Bonne tenue à la verse

4. Des doses judicieuses de semis

- Un couvert aéré par des doses de semis divisées par deux
- Des lignes de semis suffisamment espacées pour favoriser la pénétration des animaux

5. Semis en bandes de 6 à 8 m de large pour :

- Multiplier les effets grâce au linéaire créé
- Contribuer à augmenter les lisières
- Protéger les jeunes haies contre les agressions mécaniques
- Atteindre la largeur critique nécessaire pour éviter les couloirs de prédation (≥ 7 m)
- Constituer des corridors écologiques (trame verte)
- Permettre une recolonisation des parcelles céréalières par les insectes utiles à l'agriculture (lutte contre les rongeurs)

6. Pas d'intervention nuisible pendant 3 ans

Un seul entretien mécanique annuel autorisé limité à la période du 1^{er} au 31 mars

Le Groupement d'Intérêt Cynégétique du Sud Haut-Marnais : un laboratoire à ciel ouvert

Cette association regroupe tous les détenteurs de droit de chasse d'une vingtaine de communes du Sud Haut-Marnais représentant 25 000 ha du SAU et 7 500 ha de forêt.

Elle mène des actions innovantes depuis sa création pour le petit gibier concentrées dans la partie du territoire à dominante céréalière la plus favorable à la petite faune de plaine (6 000 ha environ).

- ◇ Plantation de 25 km de haies en 20 ans
- ◇ Plan de chasse étendu au lièvre
- ◇ Organisation de comptages annuels nocturnes pour suivre l'évolution des populations de lièvre
- ◇ Achat avec la Fédération des Chasseurs de la Haute-Marne d'un taille haie porté sur tracteur pour l'entretien des haies
- ◇ Interdiction du tir de la perdrix pendant 3 ans et opération massive de réintroduction de l'espèce (2017/2018 à 2019/2020)
- ◇ Recépage expérimental de haie par trouée avec la MFR de Buxières
- ◇ Suivi de l'évolution des densités de perdrix par enquête auprès des agriculteurs (2018 à 2020)
- ◇ Mise en place avec la Chambre d'Agriculture d'une plateforme de test des couverts d'intercultures à Dardenay (2018)
- ◇ Semis de bandes enherbées grâce au soutien de la Fédération des Chasseurs de Haute-Marne, du Crédit Agricole et du Conseil Départemental de la Haute-Marne (2018 et 2019)

Plantation de haies : une action phare de la Fédération des Chasseurs de la Haute-Marne

La Fédération des Chasseurs de la Haute-Marne, un des rares acteurs à agir pour la biodiversité et les paysages : 64 km de haies plantées par la FDC 52 depuis 23 ans en Haute-Marne dont 25 km dans le seul GIC Sud Haut-Marnais depuis 10 ans



Deux concepts :

- haie haute et large avec essence buissonnante et de haut jet
ou
 - haie basse uniquement avec des essences buissonnantes, produisant des baies variées (14 essences en mélange)
- Dans tous les cas, sur bâches aujourd'hui biodégradables.

- Avec le soutien au fil des années du Conseil Régional de Champagne-Ardenne, puis de l'Association Foncière Arbres Champêtres et Agroforesterie (AFAC) et parfois de GRT Gaz ou de développeurs éoliens.

Les objectifs :

- pour conforter les paysages du département
- contribuer à renforcer la biodiversité
- lutter contre l'érosion et participer à l'épuration de l'eau
- améliorer la survie des insectes butineurs et autres auxiliaires des cultures
- atténuer les effets du vent et participer au bien-être animal pour les animaux de rente
- limiter les dérives d'épandage

